



Ensemble, mobilisons-nous pour la nature !

Adhérez en ligne sur : vivarmor.fr 

Le 07 juillet 2023

Monsieur Henri ALLOY
Président
Association Sauvons la plage du Valais !
23 rue La Pérouse
22000 SAINT-BRIEUC

Lettre ouverte au président de l'association « Sauvons la plage du Valais ! » en réponse à votre lettre ouverte en date du 14 juin 2023

(copie au maire de Saint-Brieuc et à la presse)

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 14 juin 2023 où vous interpellez VivArmor Nature sur :

- 1° l'évolution du secteur de Port-Glé et de la grève du Valais,
- 2° l'inaction apparente de l'association VivArmor Nature dans le dossier de gestion des sédiments du Port du Légué et de la gestion de la réserve naturelle,
- 3° et l'avis de VivArmor Nature relatif au dossier d'arasement du banc de sable et d'ensablement de la grève du Valais.

C'est un fait, le fond de baie de Saint-Brieuc a subi des modifications progressives sur le plan sédimentaire au cours de ces 20 dernières années se traduisant principalement par le développement du milieu dunaire en anse de Morieux et celui du pré salé en anse d'Yffiniac. Ce phénomène traduit une sédimentation globale positive à l'échelle de l'ensemble du fond de baie.

Les sédiments qui transitent en baie proviennent de zones marines situées plus au nord de la baie. Les facteurs qui influencent ce phénomène à l'échelle globale de la baie ne sont pas encore complètement connus, même si des études de l'Université de Bretagne Sud sont en cours. Ce qui semble visible de tous, est que le môle du port et les activités de gestion des sédiments viennent modifier localement la manière dont se déposent et se distribuent les sédiments.

Les habitats naturels qui se développent globalement à l'échelle du fond de baie sur ces apports de sédiments sont des habitats d'intérêt communautaire rares à l'échelle de la planète (prés salés, dunes). Ainsi, du point de vue de VivArmor Nature, il s'agit d'une situation satisfaisante pour la conservation de la nature en baie de Saint-Brieuc et non d'une dégradation des habitats.

VivArmor Nature possède différents modes d'action (études scientifiques, sensibilisation, rencontres d'acteurs, mobilisation de médias, actions juridiques...) mis en œuvre de manière plus ou moins complémentaire en fonction des dossiers et des moyens dont dispose l'association. L'action de VivArmor Nature dans le cadre du dossier de Port-Glé et de la gestion des sédiments du port du Légué ne peut être évaluée au seul regard des prises de parole de l'association dans les médias. Sur ce dossier, les administrateurs et l'équipe salariée de l'association se sont impliqués à différentes échelles depuis de nombreuses années sur les plans scientifique, technique et administratif à la fois sur le terrain, en réunion ou lors de processus de concertation. Le travail de



Siège social et bureaux : 18 C rue du Sabot - 22440 PLOUFRAGAN | 02 96 33 10 57 | vivarmor@orange.fr | www.vivarmor.fr |
SIRET 389 116 765 00022 | APE 9499Z

VIVARMOR NATURE





Ensemble, mobilisons-nous pour la nature !

Adhérez en ligne sur : vivarmor.fr 

l'association auprès des gestionnaires du port et de l'administration avait par exemple permis de faire cesser les dépôts sur l'estran de ferraille amalgamée au sédiment.

VivArmor Nature a par ailleurs émis son désaccord avec la reprise des dépôts des sédiments du port (communiqué du 27 octobre 2021). Pour autant, en raison de l'autorisation administrative de reprise des dépôts de sédiments, le choix de VivArmor Nature et de Saint-Brieuc Armor Agglomération a été de transmettre des propositions et amendements afin que les protocoles d'étude d'impact retenus soient adaptés. VivArmor Nature espère que les résultats de cette étude viendront éclairer les débats avec des bases scientifiques solides.

Plus récemment, VivArmor Nature, en tant que co-gestionnaire de la réserve naturelle a été sollicitée pour avis sur une série de dossiers concernant l'arasement du banc de sable et l'ensablement de la grève du Valais. Dans ce cadre précis de co-gestion, je souhaite vous rappeler la place de VivArmor Nature au sein de trois différents organes de gouvernance de la réserve naturelle de la baie situés à l'interface technique, scientifique et politique :

- Le comité de co-gestion est l'outil qui permet à Saint-Brieuc Armor Agglomération et VivArmor Nature, les deux co-gestionnaires de la réserve, d'échanger sur la gestion de la réserve et une déclinaison opérationnelle partagées du plan de gestion. C'est également le lieu où les deux structures échangent et débâtent pour déterminer une position commune par rapport à tout dossier technique ou politique en lien avec la réserve naturelle.
- Le conseil scientifique regroupe des chercheurs et scientifiques de domaines divers. Il se réunit deux fois par an pour valider l'action des gestionnaires sur le plan scientifique et technique et peut formuler un avis scientifique sur tout projet d'aménagement ou d'activité anthropique porté par des acteurs du territoire et qui concerne la réserve.
- Le comité consultatif, présidé par le Préfet, regroupe l'ensemble des acteurs et usagers de la réserve naturelle. Il se réunit une fois par an pour valider les actions de la réserve naturelle. Il peut formuler un avis sur tout projet d'aménagement ou d'activité anthropique porté par des acteurs du territoire et qui concerne la réserve.

Dans ce cadre de gouvernance bien défini, les avis et propositions de VivArmor Nature et de l'agglomération, co-gestionnaires de la réserve naturelle, sont transmis au Préfet, à la DDTM, à la DREAL Bretagne et/ou aux acteurs porteurs des dossiers concernés.

Ces avis et propositions ne sont que consultatifs (comme le désaccord d'intervenir pour araser le banc de sable et ensabler la grève du Valais sur le secteur de Port-Glé ; cf. communiqué du 12 août 2022). La décision d'intervenir ou non ne revient pas à VivArmor Nature mais aux administrations concernées.

En espérant que ces précisions vous permettront, Monsieur le Président de Sauvons la Plage du Valais, de mieux comprendre la position de VivArmor Nature sur le dossier de Port-Glé et son rôle consultatif et non décisionnaire sur les dossiers de ce type.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Hervé Guyot, Président de VivArmor Nature



VIVARMOR NATURE

Siège social et bureaux : 18 C rue du Sabot - 22440 PLOUFRAGAN | 02 96 33 10 57 | vivarmor@orange.fr | www.vivarmor.fr |
SIRET 389 116 765 00022 | APE 9499Z

